

MOLENBEEK **INFO**

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean • Trimestriel • Janvier à mars 2011 • Nouvelle formule

N°
35

10, 11 & 12 DECEMBRE
CHATEAU DU KARREVELD

MARCHE DE NOEL



ESPACE PUBLIC, CADRE DE VIE
A VOTRE SERVICE p.6-9

ECOLE
BIENTOT UN CONSEIL
COMMUNAL DES ENFANTS p.12

LE CHIFFRE: 108

C'est le nombre d'espèces d'oiseaux recensées à ce jour à Molenbeek-Saint-Jean, tant dans les parcs (Marie-José, Scheutbos,...) que dans les zones les plus urbaines: certaines étant de passage, d'autres en séjour plus prolongé (hivernage et/ou nidification), voire toute l'année. A côté des traditionnels canards et pigeons, des espèces plus rares comme des Bouvreuils pivoinés ou des Cigognes blanches traversent parfois notre territoire. De plus, comme le souligne l'Echevin de l'Environnement, Jan Gypers, ce nombre est en constante augmentation, avec 11 espèces recensées depuis le lancement du plan communal de gestion écologique (été 2007). Evénements marquants pour 2010: la nidification de Faucons pèlerins et d'Hirondelles rustiques. Si vous souhaitez en savoir plus, consultez le rapport « Avifaune 2009 » sur www.molenbeek.be et participez aux activités nature régulièrement organisées dans votre commune. Et surtout, ouvrez l'œil: la nature s'offre à nous partout !

SOMMAIRE

EDITO DU BOURGMESTRE 3

FOCUS 4 - 5

- Marché de Noël – Féerie au Karreveld
- Les noyaux commerciaux « Atrium »
- Les élus aux fourneaux

A VIVRE 6 - 9

- Sur le terrain – Tout en couleurs
- Une économie locale en mouvement
- Des animations sportives au quotidien
- Sécurité et assistance: au service du citoyen
- Vie quotidienne: logement, propreté et créativité

EN MOUVEMENT 10-11

- Anniversaires: vie associative et économique
- Familles d'accueil

ECHOS DES ECOLES 12

- Conseil communal des enfants: l'apprentissage de la citoyenneté

TRIBUNE POLITIQUE 13

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES 14 - 15

5

QUESTIONS À... RENÉ LE FRITIER

Vous le connaissez sans vraiment le connaître et pourtant, il remplit vos estomacs avec talent. René, c'est son nom, travaille comme fritier depuis près de 20 ans, en face de l'administration communale. Parcours de vie d'un cuisinier pas comme les autres.

1. Comment avez-vous été amené à venir travailler à Molenbeek ?

Un peu par hasard. En fait, avant je tenais une friterie dans une autre commune et pour diverses raisons, elle a fermé. Rapidement, j'ai racheté un commerce de friterie et la commune de Molenbeek m'a vraiment aidé à m'installer au sein du quartier. J'ai pu compter sur les autorités communales et je les remercie.

2. Tenir une friterie, est-ce un métier difficile ?

Je travaille de longues journées, ça c'est sûr ! (rires) La journée-type, c'est arriver à 11 heures avec les différentes fournitures (boissons, sauces, pommes de terre, ...) puis ouvrir à 11 h 45 pour le client jusqu'à 15 heures. Ensuite, on ferme la boutique pour aller régler diverses affaires (factures, commandes, ...) et puis réouverture vers 17 heures jusqu'à minuit. Donc, cela ne laisse pas beaucoup de place pour une vie à côté mais bon, c'est ma vie et je me sens bien ici.

3. Fritier, c'est un métier que vous avez choisi dès le départ ?

Quand j'ai quitté mon pays, le Portugal (je viens de Coimbra, pas loin de Lisbonne), tenir une friterie c'était un moyen d'avoir rapidement des papiers. En 1976, j'ai débarqué en Belgique et travaillé dans le commerce de la frite, notamment sur des foires comme celle du Midi mais aussi à Liège, Anvers, ... Avant, dans mon



René, une figure connue du quartier Comte de Flandre / Sainte-Marie

pays, j'ai été apprenti dans un garage. A Molenbeek, cela va faire bientôt 20 ans que je suis ici, depuis 1991.

4. Depuis votre arrivée, comment vivez-vous l'évolution du quartier ?

Globalement, je trouve que c'est plutôt positif. Il y a quelques années, il fallait voir dans quel état était le quartier, les rues et tout ça. Les autorités communales, surtout avec les contrats de quartier, ont fait un bon boulot. A présent, j'ai quitté ma roulotte qui se trouvait derrière le métro, entre les deux sorties de Comte de Flandre et je suis dans un espace entièrement rénové et lumineux, à côté du Vaartkapoen.

5. Globalement, comment se passent vos contacts avec la population ?

Bien, j'ai mes habitués, le bouche à oreille fonctionne bien. Les contacts sont bons avec tout le monde, aussi bien avec les jeunes que les fonctionnaires de l'administration, les passants, ... Bref, je n'ai pas à me plaindre.

Friterie « René » :
au coin de la rue Sainte-Marie et de la rue du Comte de Flandre (métro « Comte de Flandre »).
Ouvert de 11 h 45 à 15 h et de 17 h à minuit.

Vous avez dit logements kangourous ?

Mené par le CPAS (Centre public d'Action sociale), ce nouveau projet consiste à faire cohabiter, dans la même maison, des personnes d'âges différents. C'est une manière de maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à domicile et d'éviter ainsi un placement trop tôt en maison de repos. Chaque semaine, une assistante sociale assure la coordination des soins nécessaires autour de ces personnes via un ré-

seau d'aide à domicile. En parallèle, la maison abrite une famille monoparentale qui partage la cuisine et la salle de séjour, communes à tous les habitants. C'est l'occasion de faire des rencontres, de partager des expériences, de s'entraider. Actuellement, une maison située non loin de la Gare de l'Ouest accueille un logement de type kangourou.

Si vous êtes senior et souhaitez participer à un projet « kangourou », contactez Sophie Evrard du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean au 02 481 99 40

2012, une année électorale importante pour les Français résidant en Belgique

Dans la perspective des échéances électorales françaises de 2012, le Consulat général de France à Bruxelles (CGFB) rappelle à ses résidents que voter est un devoir civique. Si vous êtes français et vivez ici, vérifiez dès maintenant votre situation électorale. Pour participer au vote, il faut être inscrit sur les listes électorales consulaires tenues par le CGFB. Le cas échéant, vous pouvez encore vous mettre en règle au plus tard le 31 décembre 2010 à 18 heures. Les Français de Belgique éliront le Président de la République et pour la première

fois, leurs 11 députés à l'Assemblée nationale dont un dans la 4ème circonscription (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas).

Plus d'informations auprès du Consulat: boulevard du Régent, 42 – 1000 Bruxelles (métro « Arts-Loi »).
E-mail: consulat@consulfrance-bruxelles.org en indiquant en objet: « ELECTIONS ». Site web: www.consulfrance-bruxelles.org où vous pouvez vous connecter grâce à votre NUMIC (Numéro d'identification consulaire).

EDITO DU BOURGMESTRE

Une fois n'est pas coutume, le dossier central du présent numéro a pour ambition de mieux faire connaître et mettre en valeur les nombreux agents communaux reconnaissables à leurs différents uniformes. Contrairement aux employés de bureau qui assurent au quotidien la mission de vous accueillir pour vos diverses démarches administratives, nos collègues en tenue travaillent le plus souvent à l'extérieur.

Ils constituent aujourd'hui un effectif de quelque 230 personnes qui, complémentirement au travail des employés et fonctionnaires, s'attachent à mettre en œuvre l'un des piliers de l'action communale en matière de prévention, de sécurité, de gestion de l'espace public et de services au citoyen.

Ils font partie, à ce titre, des forces vives de la Commune – pouvoir local le plus proche du citoyen – qui, par son action de proximité ne vise,

Je saisis également cette opportunité pour vous présenter, en mon nom propre et en celui de tout le personnel communal, mes meilleurs vœux de bonheur à l'aube du Nouvel An.

Le Bourgmestre,
Philippe MOUREAUX



Quelles que soient les conditions météorologiques et quelles que soient les tâches assignées aux uns et aux autres, tous sont là au service du citoyen. Ce sont les gardiens de la paix, les inspecteurs de quartiers, les animateurs sportifs, les stewards de la mobilité, les gardiens de la Maison communale, les agents d'entretien de l'espace public, les surveillants de l'environnement, etc.

en définitive, que la satisfaction de ses administrés et l'amélioration du cadre de vie. Il me paraît donc important de rendre hommage, à l'occasion de la parution de ce dernier numéro de l'année 2010, à ces acteurs sociaux qui s'emploient, parfois dans des conditions difficiles, à remplir au mieux leur mission de service public sur le terrain, donnant un peu plus de sens et de visibilité à l'action communale.

LE BOURGMESTRE ET ALAIN HUBERT SALUENT LE PROJET « L'ESPOIR »



© International Polar Foundation - René Robert

Depuis la station polaire «Princesse Elisabeth», située en Antarctique, Alain Hubert, grand explorateur polaire et président de l'International Polar Foundation, félicite les habitants et les concepteurs du projet « L'Espoir » de la rue Fin, jumelé avec la station. Financé grâce aux prêts du Fonds du Logement et soutenu financièrement par le Programme Grandes Villes, c'est un projet exemplaire au niveau énergétique où les habitants ont pu devenir propriétaires. Ce projet a bénéficié du soutien de la Commune de Molenbeek, de plusieurs partenaires financiers et associatifs dont la Maison de Quartier Bonnevie et le CIRE (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers).

MOLENBEEK INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean

Editeur responsable: Philippe Moureaux, Bourgmestre

Coordination générale: Isabelle Van Mechelen et Nour-Eddine Talaouanou

Rédaction (sauf pages 3 et 13): Emmanuel Francq

Traductions en néerlandais: Els Sarens

Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean: Rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Informations générales: 02 412 37 90 (Secrétariat communal)

Photos et illustrations: International Polar Foundation - René Robert, Emilie Vanderhulst, André Vandeperre, Nathalie Tis,

Salah Mesnaoui, Sylvie Busshot, Emmanuel Francq - Le "Molenbeek Info" respecte l'environnement et est entièrement imprimé sur papier recyclé

Impression et mise en page du présent numéro : DB Print Belgium : 02 526 84 40

E-mail : info@dbprint.be - Site internet : www.dbprint.be





Nombreuses animations au Marché de Noël au Karreveld du 10 au 12 décembre

MARCHE DE NOËL FEERIE AU KARREVELD

A Molenbeek, on aime bien faire la fête. A l'occasion de la Noël et du Nouvel An, la fin de l'année représente un moment essentiel dans la vie de beaucoup d'habitants. Pour marquer le coup, nos autorités communales ont mis les petits plats dans les grands pour cette 18ème édition du Marché de Noël. **Survolt du programme.**

Du 10 au 12 décembre 2010, vous pourrez encore profiter de festivités en famille ou entre amis. L'occasion de faire un break et de prendre un peu de bon temps, loin du stress quotidien et des obligations. Un moment chaleureux et convivial au château du Karreveld, événement à l'initiative de Françoise Schepmans, Echevine de la Culture française et des Classes moyennes, organisé avec le soutien de plusieurs services communaux.

Coup d'envoi dès 18 heures le soir du vendredi 10 décembre, avec les superbes animations de la compagnie d'art de rue « Les Souffleurs de

Vers », groupe d'échassiers et comédiens en grand appareil qui incarnent, spécialement pour vous, toute la magie de Noël avec fées ailées, ondines, lutins, créatures de la forêt, farfadets, ... ; le tout au son des flûtes et violons.

Si vous avez manqué «Entre Quatre mains», le spectacle de magie de Jack Cooper, lors du dernier festival de théâtre en plein air « Bruxellons », le Marché de Noël vous permettra de le découvrir dans une ambiance feutrée et unique. Uniquement sur réservations (15 €) au 02 762 95 02

Vous n'avez pas d'idée de cadeaux ? Pas de souci, c'est par ici ! Les nombreux exposants qui composent le village de plus de 40 chalets vous aideront à trouver le cadeau original parmi leurs nombreuses créations : bijoux, céramiques, peintures, cartes de vœux, décorations de Noël, ...

Rayon gourmets gourmands, les estomacs les plus exigeants seront à la fête. En effet, un large éventail de boudins aux fines herbes, diversement truffés et d'autres spécialités typiques de cette période vous seront proposés sur de larges étals : pains spéciaux, confitures, alcools de tous horizons, ...

Dans la salle « La Grange » et dans la salle Reine Elisabeth, vous pourrez aussi visiter deux expositions d'artistes et d'artisans : peintres, céramistes, modistes, créateurs de bijoux, ... A l'entrée du Karreveld, les enfants ne seront pas en reste avec un carrousel, une pêche aux canards et pour les plus habiles, un stand de tir. Le



Françoise Schepmans, Echevine de la Culture française, du Commerce, de l'Economie et des Classes moyennes en compagnie du Père Noël

Des éclairages économiques



La fête de Noël est aussi l'occasion d'illuminer toutes les artères commerçantes et quartiers de Molenbeek-Saint-Jean. Rassurez-vous, le montant de la facture énergétique n'en est pas multiplié pour autant. Depuis plusieurs années déjà, notre commune privilégie les éclairages économiques, tant pour les projets en cours que pour les nouveaux, en concertation avec l'Echevine de l'Energie, Patricia Vande Maele. Remercions au passage les Travaux publics, placés sous l'égide de l'Echevin Mohamed Daif. Ce service a fait placer les décorations lumineuses qui donnent tout son éclat au Marché de Noël et aux diverses rues de Molenbeek.

samedi soir, place au traditionnel feu d'artifice, dès 20 h. Bref, absolument incontournable.

**Marché de Noël : les 10/12 (18 h à 22 h) ; 11/12 (14 h à 22 h) et 12/12 (10 h à 18 h).
Château du Karreveld : avenue Jean de la Hoese, 3 à 1080 Bruxelles. Entrée gratuite.
Info : 02 415 96 12
culture.1080@molenbeek.irisnet.be**

Avec les noyaux commerçants ATRIUM

A l'occasion des fêtes de fin d'année et du Marché de Noël de Molenbeek-Saint-Jean, « Atrium Karreveld » organise son concours de la plus belle décoration de vitrine auprès des commerçants du quartier.

En parallèle, Atrium en collaboration avec l'Association des Commerçants (Center Karreveld) organise également un concours photo « Karreveld, un quartier, Karreveld, la vie ». Lieux, commerçants, étalages, ambiance, animations, le regard des habitants du Karreveld sur leur quartier illuminé aux couleurs de Noël, raconté en images. Attention : ces concours ont lieu sur un périmètre bien défini.

**Renseignements et règlement auprès d'Atrium Karreveld :
chaussée de Gand, 441 à 1080 Bruxelles. Tél. : 02 414 05 93
karreveld@atrium.irisnet.be**

Marchés de Noël dans les écoles

Outre le Marché de Noël au château du Karreveld, trois de nos écoles communales organisent aussi « leur » Marché de Noël le vendredi 17 décembre 2010 :

 L'école 16 (avenue Carl Requette, 20) : de 15 h 20 à 19 h

 L'école 11 (chaussée de Ninove, 1001) : de 16 h à 18 h

 L'école Tamaris (avenue du Condor, 1) : de 16 h à 19 h

Enfin, le vendredi 3 décembre 2010 à partir de 18 h, l'école 9 (rue du Gulden Bodem, 4) organise une soirée spaghetti in lieu et place du Marché de Noël.



LES ELUS AUX FOURNEAUX

Du 29 septembre au 05 octobre, dans le cadre de la semaine du commerce équitable, le service des Relations internationales, placé sous l'égide de l'Echevin Ahmed El Khannouss, a organisé un événement particulier: «Les élus aux fourneaux». Comme dans l'émission télé «Un dîner presque parfait», voilà une occasion uni-

que de goûter et de coter les plats mitonnés par les autorités locales, avec des produits issus du commerce équitable. Le projet a pu bénéficier de l'aide et des conseils avisés de toute l'équipe du restaurant social «Les Uns et les Autres», lieu de l'opération. Enfin, un quizz sur le commerce équitable était organisé chaque jour auprès de

la clientèle du restaurant social. Au total, 50 clients ont gagné un panier garni de produits issus du commerce équitable. La commune remercie la CTB (Coopération Technique Belge) qui, grâce à ses subventions, a permis la réalisation de ce projet. Les meilleurs moments en images et le palmarès.

LES RÉSULTATS:

- **Master Chef:** l'Echevin Ahmed EL KHANNOUSS
- **Prix du jury:** le Bourgmestre Philippe MOUREAUX et la Conseillère communale et Députée régionale Olivia P'TITO
- **Prix du public:** l'Echevin Jamal IKAZBAN et l'Echevine Paulette PIQUARD
- **Prix de la sympathie:** la cliente Irène DEMARET
- **Prix de l'Implication:** la Première Echevine Françoise SCHEPMANS et l'Echevin Jan GYPERS



Françoise Schepmans et Jan Gypers



Ahmed El Khannouss



Philippe Moureaux, Bourgmestre et Olivia P'tito



Jamal Ikazban et Paulette Piquard



Proclamation des résultats



Irène DEMARET, cliente du restaurant social

ATRIUM DYNAMISE LA VIE ECONOMIQUE DES QUARTIERS

Ils se promènent dans les rues en veste mauve ou encore bleu ciel. Vous les croisez souvent et vous vous demandez qui ils sont. Tout simplement les agents des antennes ATRIUM (Agence régionale pour l'investissement urbain et le management transversal des quartiers commerçants). Ils sont regroupés sous le nom de stewards urbains, stewards prévention et assistants de Prévention et de Sécurité (APS), spécifiquement rattachés aux quartiers commerçants. Pour rappel, les noyaux commerciaux ont été créés à la fin de 1998. Depuis 2006, leur nom a changé pour devenir antennes ATRIUM, un projet financé par la Région de Bruxelles-Capitale.

En général, leur personnel se compose d'un manager, d'un assistant de projet, de stewards urbains et prévention et d'APS. Leur travail consiste à apporter, soutien, conseils et suivi auprès des commerçants en vue de leur assurer convivialité et efficacité dans leur stratégie de redéploiement économique. Ils ont également comme missions de réaliser un plan d'action de revitalisation de leur quartier commercial, de récolter des données socio-économiques utiles comme relever les surfaces commerciales inoccupées, d'assurer un suivi administratif et une présence sur le terrain, ... Ces antennes Atrium développent aussi d'autres projets comme l'harmonisation des enseignes afin de mieux marquer l'identité du quartier, la mise en valeur des surfaces commerciales par un éclairage attrayant, la réalisation de guides et brochures utiles, l'organisation de concours (lire encart en page 4), ... Enfin, notre commune peut compter sur les associations de commerçants qui s'étendent sur tout le territoire et qui, avec les antennes Atrium, constituent des relais efficaces auprès des commerçants. Les Atrium jouent donc un rôle essentiel dans la dynamique socio-économique de Molenbeek qui compte trois antennes sur son territoire. Précisons que l'antenne Ninove travaille à la fois sur les communes de Molenbeek et d'Anderlecht, en bonne concertation entre Mmes Françoise Schepmans et Danielle Depré, respectivement échevines responsables des Classes moyennes, du Commerce et de l'Economie.

www.investinmolenbeek.be à destination des investisseurs, indépendants qui souhaitent s'installer sur la commune

● **Atrium «Molenbeek Centre»:**
Rue Fernand Brunfaut, 4B - 1080 Bruxelles.
Tél.: 02 410 77 02
molenbeek-center@atrium.irisnet.be



● **Atrium «Karreveld»:**
chaussée de Gand, 441 - 1080 Bruxelles.
Tél.: 02 414 05 93 - karreveld@atrium.irisnet.be

© Sylvie Bussnot



● **Atrium «Ninove»:** chaussée de Ninove, 487
1070 Bruxelles. Tél.: 02 613 67 36
melfikri@atrium.irisnet.be





SUR LE TERRAIN TOUT EN COULEURS

Il n'y a qu'à se promener dans les rues ou au sein de la maison communale pour constater que nombreux sont les uniformes en tous genres. Mauve ici, rouge là-bas, bleu ailleurs, ... Les couleurs sont partout mais qui fait quoi? Si certains sont sur le terrain, d'autres sont dans les bureaux mais tous remplissent une même mission: ils sont là à votre service. Survol des rôles et missions de chacun.



Les Gardiens de la Paix ont un nouvel uniforme depuis l'été 2010 (mauve)

1 LA ZONE DE POLICE ET LES INSPECTEURS DE QUARTIER:

La zone de police Bruxelles-Ouest est fière de ses équipes (divisions, responsables de secteur, inspecteur de quartier, etc.) qui œuvrent chaque jour pour améliorer le travail de quartier et permettre au citoyen de vivre



Nos inspecteurs de quartier en patrouille

en toute sécurité. Notre zone a énormément investi dans le développement d'une police de proximité performante. Mais que font les équipes de quartier et quelles sont les clefs de son succès?

Un inspecteur de quartier est à votre disposition pour un changement de domicile (inscription); des problèmes d'ordre et de tranquillité dans le quartier; des problèmes de voisinage et nuisances; des problèmes d'environnement (bruit, pollution, etc.); des immondices et dépôts clandestins; des problèmes de stationnement; la signalisation routière et l'éclairage public (dégradation, panne, etc.); les dégâts à la voie publique.

Les équipes de quartier privilégient les contacts avec différents partenaires (les divers acteurs compétents en matière de sécurité, le

Bourgmestre, les divers services communaux, les associations, les conseillers de quartier, les entreprises privées, les établissements d'enseignement, les institutions publiques) pour obtenir plus de sécurité, plus de collaboration et plus de résultats.

Plus de bleu et du meilleur bleu dans la rue est notre objectif principal, précise le Chef de Corps Johan De Becker. Nous mettons dès lors l'accent sur une plus grande visibilité de la police de quartier grâce à des patrouilles proactives, des opérations nuisances, une présence policière importante lors d'événements divers tels que les marchés, festivités, etc.

**Police locale Bruxelles-Ouest :
rue du Facteur, 2 - 1080 Bruxelles.
Centrale : 02 412 12 12**

2 LES GARDIENS DE LA PAIX:

En juillet 2010, les uniformes des gardiens de parcs et espaces publics a changé: de vert, il est devenu mauve. Autre changement important: leur nom. Ne dites plus gardiens de parcs et d'espaces publics mais bien « gardiens de la paix ».

Sous ce nouveau nom, les autorités fédérales ont souhaité regrouper les nombreux intervenants qui remplissent des fonctions semblables comme les gardiens scolaires, les APS (Assistants de prévention et de sécurité), les stewards, ... Outre le changement de couleur de leur uniforme, ils porteront aussi d'ici peu un insigne et une carte d'identification avec

leur nom et celui de la commune. Sur le terrain, leurs missions restent sensiblement les mêmes que par le passé: les gardiens sont là pour augmenter le sentiment de sécurité et la qualité de vie des habitants par la prévention des incivilités, des troubles de l'ordre public et des actes de petite délinquance urbaine en ce compris les sac-jackings. Ils assurent une présence bien visible dans les lieux publics. Pour les problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie, ils servent de relais vers la police et les services communaux. Enfin, ils encadrent et sécurisent les événements culturels ou festifs de la commune (par ex., les marchés).

En parallèle, de nombreux gardiens sont égale-

ment « surveillants habilités » et sécurisent aussi les abords des écoles aux débuts et aux fins de cours. De leur côté, les gardiens « constatateurs » sont assermentés et peuvent, dans le cadre du Règlement général de Police, dresser procès-verbal lorsqu'ils constatent des infractions aux règlements communaux. Au total, ce sont 4 brigades (Maritime, Centre historique, Karreveld et Duchesse - Heyvaert) qui patrouillent 7 jours sur 7 pour près de 100 gardiens, incluant les 12 gardiens affectés aux logements et les gardiens pour les activités seniors.

**Gardiens de la Paix:
rue du Comte de Flandre, 15 - 1080 Bxl
Tél.: 02 422 06 70 (centrale)**

3 LES STEWARDS MOBILITE:

En 2008, notre commune, via son service Mobilité, a mis en place le stationnement géré. Pour vérifier que tout se passe bien, les stewards parking, rattachés à la cellule stationnement du service Mobilité, veillent sur le terrain.

Habillés de vestes grises à bande rétro-réfléchissante et équipés d'une sorte de gros compteur (le dresseur de taxes), les stewards mobilité sillonnent les rues de notre commune, quelle que soit la météo. En fait, ils ont plusieurs missions, relève Frédéric Baland, responsable des équipes. Leur tâche principale, c'est contrôler le stationnement payant et donc tout ce qui tourne autour: vérifier que la signalisation est conforme, que les horodateurs fonctionnent

bien, contrôler les véhicules. Mais pas seulement: ils sont aussi là au service du public, afin de donner des informations, des explications, distribuer des dépliants, faire de la prévention, ...

En parallèle, ils remplissent d'autres missions: réaliser l'emplacement des futurs horodateurs, faire l'inventaire de la signalisation existante, effectuer des relevés pour le marquage spécifiques devant les garages, vérifier la dégradation de la signalisation et des potelets, ...

A ce jour, la cellule stationnement compte 30 stewards mobilité qui sont tous polyvalents: ils effectuent aussi bien des tâches administratives que leurs missions sur le terrain. Rappelons que le stationnement géré poursuit plusieurs objectifs: améliorer le confort de stationnement

des habitants et favoriser l'accès des commerces pour les clients en instaurant une rotation des véhicules dans les zones commerciales.

**Cellule Stationnement (Service Mobilité):
rue de l'Intendant, 63-65 - 1080 Bruxelles.
Tél.: 02 412 05 70**



Les stewards Mobilité en compagnie de l'Echevin responsable, Jef Van Damme



UNE ÉCONOMIE LOCALE EN MOUVEMENT

En 2007, notre commune a créé la Cellule de Coordination socio-économique (CCSE), placée sous la responsabilité de Françoise Schepmans, Echevine de l'Economie, des Commerces et des Classes moyennes. Notre champ d'action touche l'ensemble des commerces, des industries, des activités de production et des ateliers d'artisanat, explique Mile Zec, le coordinateur de la cellule.

Molenbeek a également un partenariat avec Anderlecht en matière de commerce de véhicules et de matériel d'occasion, notamment dans le quartier Heyvaert. Nous agissons aussi dans trois domaines spécifiques: l'Urbanisme, l'Environnement et le respect du Règlement général de Police. Chaque jour, nous allons effectuer une série de contrôles chez divers exploitants pour les informer de leurs obligations

et des règlements à respecter ; cela afin de leur permettre une bonne poursuite de leur activité.

La CCSE se compose de 5 personnes. Ici, pas d'uniformes, les agents effectuent leurs



Les inspecteurs de la Cellule de Coordination socio-économique

contrôles en civil, sont assermentés et peuvent faire fermer certains établissements. Un pouvoir qu'ils n'utilisent qu'en dernier recours, toujours sous la supervision du Bourgmestre et des autorités compétentes. Nous préférons privilégier avant tout l'information avant de passer à des mesures plus sévères, explique un des inspecteurs-surveillants. Globalement, le dialogue avec les commerçants est plutôt constructif. Précisons enfin que ce travail se réalise en collaboration avec les actions que mènent sur le terrain d'autres opérateurs locaux ou régionaux (Police, Agence Bruxelles-Propreté, Taxes communales, ...).

**CCSE : chaussée de Ninove, 100
1080 Bruxelles. Tél.: 02 412 02 90
Fax : 02 412 02 97
cg.1080@molenbeek.irisnet.be**

LE R.G.P., un outil légal d'intervention

Depuis 2003, la commune de Molenbeek s'est dotée d'un règlement général de police ou RGP, comme l'appellent les forces de l'ordre et les agents communaux habilités (sans uniformes, donc en civil). En effet, ces derniers ont le pouvoir, comme les policiers, de constater certains petits délits et dresser procès-verbal. Le montant varie en fonction de l'importance des infractions avec un maximum de 250€.

La commune veille à combattre ces incivilités qui peuvent, à terme, nuire à la qualité de vie des citoyens. Ce RGP permet aux communes d'appliquer des amendes et sanctions administratives. Il est mis en œuvre par le service communal des Affaires juridiques, placé sous

l'égide de l'Echevin Dominique Bastenier. Désormais, les PV sont directement traités par ce service et non plus par le Parquet. Sur le terrain, nous constatons essentiellement des infractions liées au stationnement, notamment sur le trottoir, ce qui constitue une entrave à la circulation des véhicules et des piétons, expliquent les juristes du service.

Les autres infractions concernent surtout les dépôts clandestins, le manque de respect aux agents habilités et les petites incivilités (jeter des déchets par terre, uriner en rue, ...). Globalement, la majorité de nos dossiers connaissent une issue favorable. Pour les dossiers qui n'ont rencontré aucune résolution amiable, nous

faisons appel aux acteurs judiciaires utilement concernés par la suite de ces dossiers récalcitrants, tels que les huissiers de justice, ... Enfin, comme le précise le règlement, les gens ont toujours le droit de se défendre auprès du fonctionnaire sanctionneur de la commune. Les divers agents habilités proviennent des services de l'Hygiène, les cellules Environnement - Incivilités et de Coordination socio-économique, les Gardiens de la Paix, ... Un travail essentiel pour un meilleur cadre de vie.

**Service des Affaires juridiques: rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Bruxelles.
Tél.: 02 412 37 49 / 52
contentieux.1080@molenbeek.irisnet.be**

DES ANIMATIONS SPORTIVES AU QUOTIDIEN

L'asbl Lutte contre l'Exclusion sociale (LES), sous la tutelle de l'Echevin des Sports, Jamal Ikazban, compte un service sportif, la Cles Sport comprenant 16 animateurs socio-sportifs et 8 gestionnaires de salle. Les animateurs sportifs proposent des activités, tant

sportives qu'éducatives, aux jeunes Molenbeekois afin de favoriser leur pratique sportive mais aussi leur permettre d'acquérir une véritable hygiène de vie favorisant leur bien-être et leur développement global.

En 2009, ces animateurs ont changé de tenue. Désormais, ils portent un pantalon noir avec veste rouge vif, le logo triangulaire de leur service ne changeant pas. Ils travaillent principalement sur les espaces publics ainsi que dans les infrastructures sportives et les sites fréquentés par les jeunes (espaces Durbucq, Saint-Remy et Pierron).

Le public de ce service se compose de jeunes de 8 à 25 ans (essentiellement masculin) dont plus de la moitié a de 12 à 17 ans. En partenariat avec le SAMPA (Service d'aide aux pri-

mo-arrivants) et le hall des sports Heyvaert, d'autres activités, centrées sur un public féminin, ont été développées et rencontrent un énorme succès. Quant aux gestionnaires de salle, ils prennent soin des salles Decock et Intendant. Actuellement, ces 2 infrastructures affichent un taux d'occupation extrêmement important. Ainsi, en 2009, 14.035 personnes ont fréquenté la salle Decock et près de 15.000, le bâtiment Intendant; pour un total de près de 30.000 sportifs.

**Antenne Centre - Pierron:
N. Fares. tél.: 0488 889 853
Antenne Maritime:
L. Wettlin. tél.: 0489 777.133
Salles de Sport:
M. Boudchich. tél.: 0489 777 115
E-mail du service: clessport@clescbsu.org**



Les animateurs sportifs ont un nouvel uniforme depuis 2009

SECURITE ET ASSISTANCE

AU SERVICE DU CITOYEN

Les Gardiens de la maison communale: depuis 2006, quatre personnes sont affectées spécifiquement à la surveillance des bâtiments de l'administration communale, situés rue du Comte de Flandre. Ils portent un costume gris et une cravate bordeaux. *Au quotidien, nous assurons une présence durant les heures d'ouverture des services au public,* précise Rudy Staes, chef d'équipe. *Nous sommes égale-*



L'équipe des Gardiens de la Maison communale

ment là durant les diverses festivités qui ont souvent lieu le weekend ou en soirée, au sein de la maison communale comme lors des concerts de musique classique, des Journées du patrimoine, des réunions avec le Bourgmestre, les Echevins, les habitants, ... A côté de la surveillance au sens strict, l'équipe remplit aussi une mission d'information et d'orientation: elle est au service des habitants qui, lors de leurs démarches administratives, cherchent leur interlocuteur. Enfin, au niveau du service Population - Démographie, les gardiens assurent le maintien du calme et veillent à ce que les démarches se passent au mieux, surtout les jours de forte affluence. Un travail primordial au regard de l'augmentation importante de la population à Molenbeek ces dernières années (76.000 habitants en 2006 pour 90.000 en 2010).

Gardiens de la Maison communale:
rue du Comte de Flandre, 20
1080 Bruxelles.

Non loin de là se situent les services d'**assistance aux victimes** et de la **médiation locale**. Le service communal d'assistance aux victimes (SCAV) est un service spécialisé dans l'aide aux victimes d'infractions pénales (violences intrafamiliales, agressions, vols, cambriolages, menaces, hold-up...) et de calamités (incendies, inondations, effondrements d'immeubles, ...). Ce service est composé d'une équipe pluridisciplinaire de deux psychologues et d'une juriste, qui travaillent en coordination avec la Police. Ce service offre un

soutien psychologique, une aide juridique, un accompagnement social et administratif par rapport aux faits infractionnels ou aux calamités. Il intervient dans l'urgence, et poursuit son action le temps que dure la situation de crise.

Quant au service de Médiation locale (2 professionnels des domaines juridiques et/ou psychosociaux, formés à la médiation), il s'adresse à toute personne confrontée à un conflit interpersonnel, qu'il soit familial, de voisinage ou

local. Par une écoute attentive, les médiateurs tentent de renouer la communication et aident à la recherche de solutions qui prennent en compte les besoins et les intérêts de chacun. Outre son travail de médiation, ce service joue un rôle important dans le dépistage des cas de violences conjugales par un accueil, une écoute, une information et au besoin, une orientation. Des structures à votre service, entièrement gratuites et qui vous recevront dans la plus grande discrétion.

SCAV:

rue de l'École, 53 à 1080 Bruxelles
(Entrée: Rue du Facteur).

Tél.: 02 411 45 84 (SCAV)

Ouvert du lundi au vendredi. 9 h30 à 12 h: permanence. Après-midi: sur rendez-vous.
ipietrusiak@molenbeek.irisnet.be,
adecanniere@molenbeek.irisnet.be,
fdif@molenbeek.irisnet.be

Médiation locale:

Tél.: 02 412 01 84 (prendre r-v)

mediation.1080@molenbek.irisnet.be

CPAS: DES PROJETS D'INTÉGRATION INDIVIDUALISÉE

Le CPAS (Centre public d'Action sociale) joue également un rôle fondamental en matière d'aide et de suivi des bénéficiaires d'une aide financière. Depuis juin 2010, des changements importants sont survenus dans la mise en œuvre d'un projet d'intégration sociale au CPAS. Cette

réorganisation vise à encadrer davantage les usagers, à les encourager et à augmenter leur possibilité de trouver du travail. Concrètement, tous les bénéficiaires sont concernés. Dans la pratique, deux nouveaux dispositifs sont créés. L'un, centré sur l'alphabétisation et composé de deux axes: le premier axe concerne l'évaluation du niveau de la personne. S'il s'avère que le niveau de connaissance et de pratique du français sont insuffisants, alors - c'est le deuxième axe - un accompagnement social spécifique est mis en place afin que la personne suive une formation en alphabétisation et cours de français langue étrangère. Une équipe de travailleurs sociaux assure le suivi de ces personnes, en collaboration avec les opérateurs actifs dans le secteur de l'alphabétisation.

L'autre dispositif consiste à faire émerger le projet de parcours professionnel de la personne avec le « facilitateur de projet » pour déterminer la meilleure orientation possible. L'utilisateur et l'accompagnateur décident ensemble s'il faut orienter vers la cellule Etudes / Formations ou vers la cellule Emploi. Dans celle-ci, les personnes peuvent bénéficier de toute une infrastruc-



Le CPAS organise de nombreuses formations et animations (ici, journée « Bien dans son assiette » au restaurant social « Les Uns et les Autres » le 26 octobre dernier)

ture mise à leur disposition dans leur recherche d'emploi (téléphone, Internet, journaux, annonces, ...).

Autre point fort: le « job coaching » où des mises en « situation » avec les réalités du monde du travail sont réalisées, cela passe notamment par des simulations d'entretiens d'embauche. Bref, ce nouveau trajet vise tous les bénéficiaires et tient compte des situations et des choix de chacun.

CPAS de Molenbeek-Saint-Jean:
Rue Alphonse Vandenpeereboom, 14
1080 Bruxelles.

Numéro général: 02 412 53 11

Fax: 02 412 53 53

Services administratifs accessibles tous les jours ouvrables de 7h55 à 12h et de 12h30 à 16h45

VIE QUOTIDIENNE

LOGEMENT, PROPRETÉ ET CREATIVITÉ



La propreté publique : un combat au quotidien

LA BATAILLE DE LA PROPRETÉ

Toujours dehors, par tous les temps et toutes les températures, les 19 chauffeurs et 56 balayeurs du **service de la Propreté publique**, placé sous l'égide de l'Echevin de l'Environnement Jan Gypers, travaillent d'arrache-pied et avec le sourire pour garder

notre commune aussi propre que possible. Un boulot difficile quand on sait que Molenbeek-Saint-Jean compte près de 74 km de voiries communales (ce qui représente 148 km à nettoyer !).

Concernant l'enlèvement des déchets clandestins en 2009, le bilan se révèle particulièrement impressionnant : environ 2.500 tonnes pour l'enlèvement de dépôts et près de 1.000

tonnes pour l'enlèvement d'encombrants à domicile ; soit près de 3.500 tonnes au total. Une progression en hausse de 5% par rapport aux chiffres de 2008 / 2009 (35% pour 40% actuellement) mais en baisse par rapport au bilan 2007 / 2008 (43,08%).

Service de la Propreté publique:
0800 99 343

Début 2010, **la cellule communale du Logement a déménagé** près de la place des Etangs noirs. Elle mène trois types de missions : lutter contre les immeubles à l'abandon, endiguer l'insalubrité et réprimer les marchands de sommeil. Elle a le pouvoir de faire prendre des arrêtés de fermeture et s'adresse aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires. Depuis août 2009, nous avons accueilli 777 personnes pour des demandes très diverses, explique Michel Renard, coordinateur. Ce sont essentiellement des plaintes de locataires contre des propriétaires par rapport à l'insalubrité des logements. Nous faisons donc plus de contrôles afin de vérifier que les mises en conformité soient bien réalisées. Nous pouvons taxer les propriétaires indécents de 1.500€ par unité de logement incriminé. Pour les propriétaires d'immeubles à l'abandon (plus d'une centaine

ont été repérés), ils sont menacés de la taxe sur l'abandon (total ou partiel) de l'immeuble, mais on propose aussi de les aider par le biais d'une AIS (Agence immobilière sociale). Enfin, en collaboration avec l'Inspection régionale du Logement, la lutte contre les marchands de sommeil se poursuit également. Des personnes sont traitées comme des misérables et se retrouvent victimes de la cupidité humaine et du libéralisme à tout crin. Ce type de dossier a malheureusement tendance à augmenter.

La cellule a été initiée en 2006, peu avant la création de l'Echevinat du Logement, décidé après les dernières élections communales. Elle fait partie de la division communale du logement (regroupant les propriétés communales et le logement de transit). La cellule préside aussi le Conseil consultatif du Logement qui se réunit 4 fois par an et émet des pro-

positions au Collège échevinal concernant la politique du logement menée au niveau local. Enfin, précisons que ce n'est pas là qu'il faut introduire une demande pour un logement mais vous pouvez obtenir des renseignements utiles, via le guichet info logement (ouvert le mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h ; le jeudi et le vendredi de 9 h à 12 h). A la même adresse, un guichet « énergie » vous donne des conseils en matière de consommation énergétique (ouvert chaque lundi de 13 h 30 à 16 h).

**Cellule Logement: rue Tazieaux, 47
1080 Bruxelles. Tél.: 02 412 12 60
cel.logement.1080@molenbeek.irisnet.be
Adresse courrier: rue du Comte de Flandre,
20 à 1080 Bruxelles.
Pour les permanences du guichet info
logement: téléphoner avant de venir.**

Creart.net: Cap sur les nouvelles technologies de l'information

En septembre 2010, l'asbl LES a lancé le projet de la plateforme « CREART.NET ». Concrètement, il s'agit de permettre aux jeunes Molenbeekois d'approfondir leurs connaissances des outils informatiques sur Internet dans le but de les amener à exploiter le potentiel considérable offert par les nouvelles technologies, explique Faruk Bicici, chargé de communication à la LES. La finalité du projet consistera donc à les amener à utiliser au mieux l'outil Internet dans le but d'apprendre, puis de produire des œuvres abouties directement sur le web et dont ils assureront la promotion.

La présentation finale des productions artistiques aura lieu en juin 2011 lors de la Fête de la Musique et à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, partenaire impliqué dans ce projet de soutien à la création multimédia sur le Web, projet qui bénéficie des subsides du Cabinet du Ministre Philippe Courard dans le cadre du plan de lutte contre la fracture numérique.

Le service des Propriétés communales a déménagé:

désormais, il a quitté les locaux de l'administration communale pour mieux vous accueillir, à proximité du boulevard Léopold II (métro Ribaucourt).

Sa nouvelle adresse : **rue de l'Intendant, 63 – 65 à 1080 Bxl
Tél.: 02 600 49 81 – Fax: 02 412 37 23
propr.communales1080@molenbeek.irisnet.be**

Pour rappel, à ce service, vous pouvez obtenir des informations et introduire une demande pour un logement communal (formulaire de demande). Ce service gère également tous les bâtiments communaux mis en location. Les heures d'ouverture ne changent pas : pour rappel, les guichets sont ouverts, pour le matin, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 00. Durant l'après-midi, les heures d'ouverture : 13 h 00 à 16 h 00 le lundi, mardi et jeudi.

VIE ASSOCIATIVE... ACTIONS CITOYENNES

L'association «LA PORTE VERTE»
a fêté ses 35 ans au CCM
(Centre communautaire Maritime)

Actifs depuis de très nombreuses années sur le territoire de notre commune, plusieurs acteurs locaux viennent, les uns après les autres, de souffler les bougies de leur anniversaire. Aperçu de leur travail et perspectives.

35 ans d'action sociale pour la Porte Verte

C'est d'abord à la doyenne des associations qu'il convient de rendre hommage puisque «La Porte Verte» a célébré, le 22 septembre dernier, ses 35 ans d'existence et d'action sociale dans notre entité. *A l'origine « simple » point d'écoute et d'accueil ouvert à l'initiative des Paroisses de Molenbeek, le projet rencontre à présent nombre de besoins sociaux et culturels des habitants et environs dans le cadre d'une action globale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, explique Mme Van Lil, directrice de l'association.* C'est ainsi que peu à peu, des années 80 jusqu'à aujourd'hui, un service social, une Ecole de devoirs, un Centre d'Alphabétisation, un Restau-

rant social (le « Snijbootje »), un Centre d'Aide alimentaire (le « Snijbootje Bis »), une crèche pour les 0/3 ans ont successivement vu le jour. En tout, ce sont pas moins de 6 entités différentes qui constituent aujourd'hui l'asbl, dont 35 travailleurs et autant de volontaires assurent le fonctionnement.

Sans aucun doute, ce sont ce dynamisme, cette inventivité, cette ouverture qui expliquent la longévité de La Porte Verte, souligne la Directrice. Pour de nombreux habitants et familles, l'ASBL s'est en effet révélée une véritable porte (ou) verte sur une meilleure qualité de vie et d'insertion et des chances d'avenir. Le 22 septembre dernier,



lors d'un grand après-midi festif, l'association a fêté ses 35 ans dans le cadre de la « Rentrée 2010 » de l'école des devoirs. Un grand moment, rehaussé par la présence des autorités communales et d'autres représentants officiels. L'association y a insisté sur le travail qu'elle mène au niveau du soutien scolaire de qualité, axé sur une alliance éducative de fond avec la Famille et l'Ecole. Une priorité toujours d'actualité.

La Porte Verte : rue Haeck, 44 à 1080 Bruxelles. Tél.: 02 427 09 31
porte.verte.groene.poort@scarlet.be

Le «Café de la Rue», 30 ans de musique au cœur de Molenbeek



30 ans pour le CAFE DE LA RUE

Niché non loin du canal, dans le quartier Ransfort, voici déjà 30 ans que le «Café de La Rue» accueille essentiellement des artistes de chanson française, débutants comme confirmés mais aussi des conteurs, des causeries, des conférences, ... *Nous avons respecté l'atmosphère du lieu qui est un authentique café des années 30, avec ses boiseries et son côté chaleureux,* explique Marie-Noëlle Doutreluingne.

Le principe est simple : vous venez voir un « dîner spectacle » de qualité, avec repas facultatif. Autre particularité : le lieu n'ouvre qu'à certaines dates précises, essentiellement les vendredis soirs, les weekends et lors de grandes fêtes comme celles de la Communauté française. *Parfois aussi en semaine, tout dépend de la programmation,* poursuit Marie-Noëlle Doutreluingne. *Mais ce qui nous tient à cœur, c'est de passer des moments*

priviliés ensemble, comme lors des réveillons de la nouvelle année. A chaque 31 décembre, c'est salle comble. Nombreux sont les habitués à venir assister aux spectacles musicaux, entre amis et connaissances, autour d'un bon repas et d'une bonne bouteille, dans une ambiance festive. Le 23 octobre dernier, le «Café de La Rue» a fêté ses 30 ans au son du jazz, du blues et du r'n'b, en compagnie d'artistes aussi divers que Jean-François Maljean, Sophie Clerfayt, Tom Goldschmidt ou encore Bruno Brel, neveu du célèbre Jacques. Le Café de La Rue, un lieu incontournable pour tout amateur de bonne musique et de convivialité.

Le «Café de La Rue»: Rue de la Colonne, 30 - 1080 Bruxelles Info: 0473 505 875
lecafedelarue@hotmail.com
http://tgo.be/2_le_cafe_de_la_rue_le_programme.htm

...ET ECONOMIQUE

Le Crystal Palace : 10 ans déjà

Le 21 octobre dernier, le Crystal Palace fêtait ses 10 ans d'existence. Situé dans la rue de la Borne, au cœur du Centre historique de notre commune, c'est un espace entrepreneurial dynamique mais encore assez méconnu. Et pourtant, sur 5.000 mètres carrés, le site abrite 12 sociétés avec, notamment, 3 asbl dont «Lire et Ecrire» et une structure de médiation de dettes. Mais aussi 5 PME, un centre de formation multimédia (EVOLIRIS), un call-center qui emploie une centaine de personnes, un bureau d'avocats, les locaux de la Poste, un restaurant et 8 logements donnés en location à une A.I.S. (Agence immobilière sociale). En tout, ce sont près de 200 personnes qui travaillent sur ce site occupé à 100% !

Il y a 10 ans, j'ai eu l'idée d'aménager un centre d'affaires dans cet îlot qui fut jadis un cinéma remarquable et dont la salle avait une capacité de 1.375 places, explique Paul Tackoen, propriétaire des lieux. *Assez rapidement, nous avons trouvé un accord pour mettre en place les leviers de financement et lancer le projet en collaboration avec les autorités communales, régionales et la SDRB (Société de Développement régional de Bruxelles).*

Un projet qui a rapidement enthousiasmé le Bourgmestre de Molenbeek, qui s'est personnellement investi auprès des instances régionales pour défendre sa pertinence. Il s'intégrait parfaitement dans le projet communal de revitalisation du Centre historique, notamment via le Contrat de Quartier Crystal

- Etangs-Noirs (2000 - 2004). Le Crystal Palace est la preuve vivante qu'une zone d'activités, ayant pour objectif l'expansion économique, peut être intégrée harmonieusement dans la politique de rénovation urbaine communale. Bon anniversaire !





APPEL: ON RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

«POUR ÉLEVER UN ENFANT, IL FAUT TOUT UN VILLAGE» (PROVERBE AFRICAIN)

De nombreux enfants se retrouvent hélas, un jour ou l'autre, en difficultés dans leur famille. C'est là qu'intervient l'Accueil Familial d'Urgence (AFU), association agréée et subsidiée par la Communauté française. Accueillir un enfant en situation difficile, c'est non seulement un acte solidaire mais également l'occasion de participer à une belle aventure humaine.

A nos débuts, en 1983, nous étions plusieurs bénévoles à vouloir nous investir afin de venir en aide à des jeunes en situation familiale difficile, explique Christian Pringels, Directeur de l'AFU. En effet, des enfants devaient quitter leur famille pour un temps plus ou moins long, en général le vendredi soir. Ils ne pouvaient absolument pas rester en famille. A la veille des weekends, les juges de la Jeunesse de garde n'avaient d'autres solutions que de placer l'enfant en institution, pas toujours adaptée (âge, population, ...). Ou bien ils le transféraient pour une hospitalisation avec des coûts importants alors que l'enfant n'était pas malade et se retrouvait hébergé dans une structure qui n'était pas prévue pour l'accueillir. Voyant que des enfants étaient directement orientés en institution, nous avons préféré temporiser et proposer des solutions de type familial.

Au fil du temps, le service est devenu professionnel. Il compte actuellement neuf personnes qui travaillent au départ de deux sièges d'activités (La Louvière et Nivelles) et intervient dans plusieurs arrondissements (Bruxelles, Nivelles, Mons et Charleroi). L'AFU travaille d'abord avec les enfants en difficultés et donc, indirectement avec leurs parents mais il est évidemment aussi sollicité par les familles d'accueil qui se proposent. Avec des résultats intéressants : en 2008 et 2009, nous avons assumé 40 accueils en Région bruxelloise, ce qui correspond à environ 160 demandes, précise le directeur de l'AFU. En général, nous savons assumer 25 % des appels ; les 75 % restants sont des demandes qui sont soit retirées par les Autorités mandantes (Service d'Aide à la Jeunesse, Tribunal de la Jeunesse et Service de Protection Judiciaire), soit sont refusées vu l'impossibilité de gérer en famille d'accueil, soit sont réorientées vers un autre service plus à même d'intervenir. Dans tous les cas, nous essayons de privilégier le retour en famille.

Globalement, tous les accueils se déroulent dans de bonnes conditions. Il convient de préciser que l'intervention est limitée dans le temps à 45 jours maximum (15 jours qui, après évaluation, peuvent être prolongés de 30 jours). Pendant ce temps, les parents et la famille d'accueil ne se rencontrent pas physiquement et n'ont que des contacts téléphoniques. C'est l'AFU qui s'occupe entièrement des



droits de visite aux parents. En début d'accueil, nous sollicitons les parents à autoriser l'enfant à aller en famille d'accueil. De la sorte, l'enfant n'est pas pris en otage dans un conflit de loyauté. Enfin, l'association met plusieurs outils en place comme des rituels d'arrivée en famille d'accueil afin de favoriser au mieux l'insertion, même temporaire, d'un enfant.

Quels critères doit remplir une famille qui se proposerait d'accueillir un enfant en difficulté? «Nos» familles d'accueil doivent être capables de ne pas juger les parents, d'être disponibles et savoir, en même temps, être fermes (poser des limites) et être souples, souligne M. Pringels.

Il faut aussi pouvoir « travailler dans l'ombre » avec une juste distance sans attente, a priori de retour ; pouvoir lâcher-prise et faire confiance en l'avenir (donc, être positif) ; ne pas vouloir réparer à tout prix ; respecter une confidentialité et un secret professionnel absolus ; avoir un casier judiciaire vierge (modèle II pour s'oc-

cuper d'enfants) ; avoir un certificat médical ne présentant pas de maladies contagieuses. Enfin, il faut être capable de faire ses adieux au terme des 45 jours.

Passés les 45 jours, les enfants ou les jeunes se retrouvent face à plusieurs possibilités : soit ils retournent en famille (dans l'idéal) après un travail ou un encadrement par une autre équipe ; soit ils sont orientés vers un autre hébergement - mais de manière réfléchie et préparée - afin d'apaiser la situation ; soit ils sont suivis par un autre service de placement familial court ou long terme. Dans tous les cas, ceci se fait, autant que possible, avec les parents. Un projet qui n'attend plus que vos candidatures en tant que familles d'accueil.

Accueil familial d'urgence (AFU):
rue du Cheval Godet, 34 à 1400 Nivelles.
Tél. : 067 / 877 107
(du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)
afurgence@skynet.be
Site internet : www.afu.be



Echange d'idées avec Mme Paulette Piquard, Echevine des Affaires sociales et de la Démographie

CONSEIL DES ENFANTS L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Face à nos sociétés qui évoluent très vite, il y a toujours moyen de faire entendre sa voix. Partant de là, la Cellule pédagogique francophone travaille à la création d'un conseil des enfants, sorte de « mini version » du conseil communal qui réunit chaque mois nos élus locaux et où sont pesées les décisions qui concernent l'avenir de notre commune.

La citoyenneté ne s'apprend que si elle se vit, précise Danielle De Waele, responsable de la Cellule pédagogique francophone. Si nous voulons des enfants qui soient des adultes responsables plus tard, au plus tôt ils apprennent à devenir des citoyens, au mieux c'est. Dans ce cadre, nous avons eu l'idée de mettre sur pied une sorte de « mini conseil communal » où les enfants pourront s'adresser aux autorités locales en présentant des projets et en faisant des propositions plutôt que de venir avec des revendications.

placés sous le signe de la critique constructive. Notre objectif, c'est que les enfants puissent mener des projets à bien, en collaboration avec les autorités communales, par exemple en faisant des propositions sur leur cadre de vie, poursuit la responsable de la Cellule. Idéalement, les idées débattues devront déboucher sur une réalisation concrète afin que les enfants voient qu'ils peuvent agir directement sur leur environnement.

A quand le lancement de ce futur conseil « juniors » ? D'abord, nous allons proposer aux enfants de 6ème et dernière année des écoles communales de venir assister à un conseil afin qu'ils comprennent comment cela fonctionne. Ensuite, il faudra réunir les divers acteurs de l'enseignement autour de la table et dégager un projet commun. A cet égard, la Cellule francophone a déjà pris contact avec la Cellule pédagogique néerlandophone, via la Directrice Chantal Laeremans et plusieurs écoles d'autres réseaux, notamment ceux de la Communauté française et du Libre. Pour rappel, la Cellule pédagogique défend le projet éducatif du pouvoir organisateur communal, en collaboration avec plusieurs services communaux comme l'Instruction publique, la Jeunesse, ... Elle joue un rôle de facilitateur dans les écoles auprès des équipes pédagogiques.

Sur le terrain, nous rencontrons quelques difficultés liées à la complexité des structures d'enseignement en Belgique, tempère Mme De Waele. Comme il existe différents réseaux scolaires en Belgique (le Libre, l'Officiel, ...), se pose déjà la question des ponts de collaboration entre réseaux et de la langue, dans le cas du réseau néerlandophone. Ensuite, il faut aussi que le thème central retenu et qui sera débattu à ce conseil soit adaptable à toutes les écoles. En effet, les réalités vécues par une école ne sont pas celles d'une autre.

Cela étant, plusieurs jeunes Molenbeekois ont déjà pu vivre l'ambiance de débats et d'échanges dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie locale qui a eu lieu du 15 au 23 octobre dernier. La thématique était la citoyenneté et le développement durable. Lors d'une matinée, la Cellule pédagogique a mis en place un débat centré sur le respect et la politesse, avec le concours du service de la Participation citoyenne.

Aidés et soutenus par leurs enseignants, les enfants de plusieurs écoles communales francophones ont développé plusieurs idées, partant de leur vécu et de réalités rencontrées sur le terrain (céder sa place aux personnes âgées, aider les personnes malvoyantes à traverser la rue, ...). Toutes ces idées, ils ont pu en débattre avec des membres du Collège échevinal venus spécialement pour les écouter à cette occasion. Parmi les actions déjà menées : une journée de sensibilisation à la sécurité aux alentours de l'école et au tri des déchets.

Cette année, les actions proposées tourneront autour de « la semaine du mot magique », la publication d'une BD afin de sensibiliser les parents à la politesse et filmer des « bonnes » et « moins bonnes » pratiques « politesse ». Les enfants choisiront dans les prochaines semaines les sujets qui déboucheront sur plusieurs actions concrètes à réaliser au sein de leur établissement. Histoire de se faire la main et en attendant le jour J de « leur » grand conseil.



Lors de la Semaine européenne de la démocratie locale, les enfants ont rencontré les élus locaux, notamment le Bourgmestre, et trouvé des idées de projets à mettre en œuvre

En tant que Bourgmestre ayant l'enseignement dans ses attributions, Philippe Moureaux s'est montré favorable à la mise en place d'une initiative comme le conseil des enfants, à l'instar de ce qui se réalise dans d'autres communes bruxelloises. Mais à la différence d'un « vrai » conseil communal, ici on n'observera pas de tendances politiques différentes, donc pas de « couleurs » de partis, ni d'opposition. Par contre, l'accent sera mis sur des débats et des échanges,

Soutenons Ronak Safarzadeh avec Amnesty

Répondant à l'invitation d'un groupe local d'Amnesty International, notre commune, par l'intermédiaire du Collège des Bourgmestres et Echevins, lance un appel à soutenir Ronak Safarzadeh, une kurde iranienne. Cette dame est actuellement prisonnière en Iran. Son crime : avoir prôné plus d'égalité entre hommes et femmes dans son pays, en essayant d'y récolter 1 million de signatures et appartenir à une organisation kurde. Arrêtée fin 2007, elle a été inculpée début 2009 et condamnée peu après à 6 ans et 7 mois d'emprisonnement. Plusieurs groupes d'Amnesty militent activement pour libérer cette prisonnière d'opinion. Si, vous aussi, désirez soutenir Ronak Safarzadeh, vous trouverez tous les renseignements sur le site internet d'Amnesty international : www.amnestyinternational.be/doc/article12064.html ou en contactant François Visart au 02 653 26 86, membre belge d'Amnesty.

Le beau, le brut et le naïf:

sous ce titre en forme de clin d'œil au célèbre western spaghetti de 1968 qui révéla Clint Eastwood au monde entier, la Commission communautaire française, en collaboration avec le Musée d'Art spontané, vous propose de découvrir l'art brut, naïf et spontané. Exposées à la Cocof, ces oeuvres vous interpellent. Si les artistes sont pour la plupart amateurs, leurs oeuvres n'en prêtent pas moins à réflexion. Une exposition originale et gratuite, à découvrir à la Cocof, jusqu'au 30 juin 2011.

Commission communautaire française:
rue des Palais, 42 à 1030 Bruxelles
(proximité place Liedts, gare du Nord).
Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h



LISTE DU BOURGMESTRE

Une Commune à Votre Service !

Apprendre à un adulte à écrire et à lire, porter des repas à domicile à une personne âgée, surveiller les parcs et les sorties d'école, aider et expliquer des devoirs à un enfant, proposer des activités culturelles et sportives à des jeunes, accueillir des sans-abri, conseiller et orienter un chômeur dans sa recherche d'emploi, accompagner une personne handicapée... sont autant de services offerts quotidiennement à la population molenbeekoise par des professionnels. L'Administration communale favorise la création et la réalisation de nombreux projets de proximité qui sollicitent la participation des citoyens.

Afin de promouvoir la citoyenneté et le mieux vivre ensemble, de favoriser l'insertion des habitants dans l'espace public, dans leur quartier et dans leur commune, Molenbeek subventionne et encourage les associations qui mettent en œuvre des initiatives locales favorisant la mixité sociale, culturelle, d'âge et de genre. Je pense aux Gardiens de la Paix, aux animateurs socio-sportifs de la CLES, aux stewards de la cellule parking, à la cellule logement, ... mais aussi à toutes ces asbl qui travaillent pour tous.

Pour mon Groupe politique, ces divers services nous sont proposés pour faciliter et améliorer notre bien-être. Ils sont utiles à la collectivité et apportent une qualité de vie à chacun d'entre nous. Molenbeek, commune de la Solidarité, est fière de ses services publics.

TALBIA BELHOUARI
Chef de Groupe de la Liste du Bourgmestre

MR - OPEN VLD

Fin d'année... et une pensée

Nous approchons des fêtes de fin d'année avec tout ce que cela comporte de festivités et de décorations. Comme d'habitude, le marché de Noël vous accueillera au Château du Karreveld du 10 au 12 décembre. Les artisans sont mis en avant, les produits présentés à la dégustation et à la vente sont toujours de grande qualité.

Nous aurions aimé ne parler que de joie en cette fin d'année, mais nous nous en voudrions de ne pas avoir une pensée pour la famille endeuillée par l'accident rue Picard au mois d'octobre où un père et sa fille ont perdu la vie. Les drames dus à des accidents de roulage sont nombreux mais certains prennent plus d'écho que d'autres et cristallisent toute la colère que nous portons vers les fous du volant. Vous et nous les croisons tous les jours dans les rues et il est certain qu'ils ne liront pas ces lignes.

L'autorité communale ne pourra pas poser des dos d'âne tous les 25 mètres pour ralentir les apprentis Fangio, mobiliser un policier à chaque sens unique pour qu'il soit respecté ou remorquer toutes les voitures garées sur les trottoirs. Le climat de respect des règles, ce sont les habitants qui l'induisent aussi. Vous et nous avons le droit de montrer notre indignation face aux automobilistes dangereux. Cela demande du courage. Mais ce sera toujours infiniment moins que le courage dont fera preuve la famille endeuillée...

OLIVIER MAHY
Chef de groupe MR au Conseil communal

GERT VAN DER EKEN
Président de la Section Open-VLD

ECOLO – GROEN!

Vivre ensemble dans le respect de notre intégrité et de nos différences

C'est une question lancinante : comment Bruxelles va relever le défi du vivre ensemble et lutter contre les fractures socio-économiques, culturelles, scolaires et territoriales croissantes ?

Et Molenbeek ? D'une riche diversité culturelle et linguistique, Molenbeek est aussi une commune qui accumule les constats de précarité, d'échec scolaire et de chômage. Si l'on veut « resoudre » la ville avant qu'elle ne se fracture complètement, il est urgent que les acteurs politiques prennent la mesure de l'enjeu. Analyser les causes, accepter de remettre en question certaines politiques passées et proposer les mesures qui s'imposent.

Il faut agir sur l'école, la formation professionnelle, l'ouverture de quartiers, la dé cristallisation des différences religieuses et culturelles, l'emploi, l'urbanisme. Penser la politique en termes d'émancipation plutôt que de simple cohésion.

C'est un travail de longue haleine et il est urgent de s'y atteler si on ne veut pas sacrifier une génération supplémentaire et si l'on veut permettre à nos enfants de grandir dans une cité où les différences sociales, culturelles et religieuses sont des sources d'enrichissement mutuel plutôt que de conflit.

SARAH TURINE
Chef de groupe Ecolo

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES

25/09/10 : Molenbeek a décroché la 10ème place au classement général (sur 97) au Trophée de la commune sportive



© Nathalie TS

25/09/10 : In de Trofee van de sportgemeente heeft Molenbeek de 10de plaats behaald (op 97) in de algemene rangschikking.

27/09/10 : Les protégés de Salah Mesnaoui (Nippon Karate Club) rencontrent Jean-Claude Van Damme



© Salah MESNAOUI

27/09/10 : De beschermelingen van Salah Mesnaoui (Nippon Karate Club) ontmoeten Jean-Claude Van Damme.



19/09/10 : Animations lors du "Dimanche sans voiture" au Karreveld

19/09/10 : Animatie tijdens de "Autoloze zondag" in het Karreveld

19/09/10 : Animations lors du "Dimanche sans voiture" (Canal) avec l'école de cirque de Bruxelles



19/09/10 : Animatie tijdens de "Autoloze zondag" (Kanaal) met de circuschool van Brussel

31/10/10 : "Contes et fantastiques", animations pour Halloween au Château du Karreveld



31/10/10 : "Verhalen en fantasy", animatie voor Halloween in het Karreveldkasteel



06/09/10 : Voyage des seniors molenbeekoïses (service Action sociale) à Tournai et Courtrai

06/09/10 : Reis met de Molenbeekse senioren (Dienst Sociale actie) naar Doornik en Kortrijk

29/10/10 : Cérémonie d'hommage aux Morts des deux guerres mondiales par les écoles communales



29/10/10 : Plechtigheid om hulde te brengen aan de Overledenen van de twee wereldoorlogen uitgaande van de gemeentelijke scholen

05/11/10 : Félicitations à M. et Mme VAN HOVE - SCHOONEJANS

05/11/10 : Proficiat aan de Heer en Mevrouw VAN HOVE - SCHOONEJANS



DE MOLENBEKENAREN IN BEELD

NOCES DE DIAMANT (60 ANS DE MARIAGE) DIAMANTEN BRUILOFT (60 JAAR GETROUWD)

10/09/10 :
Félicitations à M.
et Mme MELAERT -
SEGERS



10/09/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
MELAERT - SEGERS

24/09/10 :
Félicitations à
M. et Mme
HOURDEAU -
VAN DAMME



24/09/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
HOURDEAU -
VAN DAMME

24/09/10 :
Félicitations
à M. et Mme
KAISERGRUBER -
NAVEZ



24/09/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
KAISERGRUBER -
NAVEZ

24/09/10 :
Félicitations à M. et
Mme VERKOELEN
- STEVENS, en
compagnie de Jef
Van Damme, Echevin
néerlandophone



24/09/10 :
Proficiat aan de
Heer en Mevrouw
VERKOELEN -
STEVENS, in het
gezelschap van
Jef Van Damme,
Nederlandstalige
schepen

CENTENAIRES - 100 ANS HONDERDJARIG - 100 JAAR OUD

17/09/10 :
Félicitations
à Madame
Francisca BELSACK
pour ses 100 ans



17/09/10:
Proficiat aan
Mevrouw
Francisca BELSACK
met haar 100ste
verjaardag

17/09/10 :
Madame Marie
Thérèse VERVLIET
à fêté ses 100 ans



17/09/10 :
Mevrouw Marie
Thérèse VERVLIET
heeft haar 100ste
verjaardag
gevierd.

05/10/10 :
Madame Francine
BILTRIS à fêté
ses 101 ans



05/10/10 :
Mevrouw
Francine BILTRIS
heeft haar 101ste
verjaardag
gevierd.

NOCES DE BRILLANT (65 ANS DE MARIAGE) BRILJANTEN BRUILOFT (65-JARIG HUWELIJK)

24/09/10 :
Félicitations à
M. et Mme JANSSENS -
LAPKOWA, en compagnie
de Paulette Piquard
Echevine de l'Etat civil



24/09/10 :
Proficiat aan de Heer
en Mevrouw JANSSENS
- LAPKOWA, in het
gezelschap van Paulette
Piquard, Schepen van
Burgerlijke stand